

CAMPINGS : l'accessibilité tous handicaps



La loi du 11 février 2005 et son application dans vos établissements à échéance 2015 :

- Les accès et circulations
- Les locaux communs et les équipements de loisirs
- Les emplacements et hébergements

La **Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor**, en partenariat avec l'**Union Bretonne de l'Hôtellerie de Plein Air**, vous propose un atelier :



Le mardi 16 mars 2010 à 14 h 30

Au siège de la CCI des Côtes d'Armor
Rue de Guernesey à SAINT-BRIEUC

Plan d'accès disponible sur www.cotesdarmor.cci.fr

Intervenants :

Marie-Armelle SULPICE et Bertrand BARRES,
Correspondants accessibilité à la Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

VOTRE CONTACT :
Michelle GUYOMARC'H
Tél. : 02 96 75 11 49
michelle.guyomarch@cotesdarmor.cci.fr

Un cocktail sera servi à l'issue de cette rencontre

✂

COUPON-REPONSE à retourner avant le 8 mars 2010

CCI 22 – Pôle Tourisme - Rue de Guernesey – BP 514 – 22005 SAINT-BRIEUC Cedex 1
Tél. : 02 96 78 62 06 – Fax : 02 96 78 62 10

Nom - Prénom :

Fonction :

Entreprise / Structure :

Sera accompagné(e) par :

Adresse :

CP : Commune :

Tél. : Fax :

E-mail :

Participera

Ne participera pas

**A l'atelier « Campings : l'accessibilité tous handicaps »
Le mardi 16 mars 2010 à 14 h 30**